



Service Communication

Revue de presse, 16-29 mai 2016

- L'Etat burkinabè résorbe le déficit énergétique par la construction de centrales solaires
- Les Journées de l'Entreprenariat Burkinabè se penchent sur les filières émergentes
- La Banque islamique apporte 57 milliards de FCFA aux projets hydro-agricoles
- La Minoterie du Faso reprend bientôt de service
- Le Burkina Faso va émettre 40 milliards FCFA de bons de trésor
- Les banquiers accompagnent la création des SARL
- Produits de grande consommation : l'autorité relance le contrôle des prix
- Le Salon des mines (SEMICA) interpelle les sociétés minières sur leurs responsabilités
- La CEDEAO accentue l'information sur le Schéma de libéralisation des échanges
- Le gouvernement veut électrifier 57 localités de la région du Centre-nord
- 80 millions \$ de la Banque mondiale pour le développement du secteur hydraulique

L'Etat burkinabè résorbe le déficit énergétique par la construction de centrales solaires



5 centrales solaires photovoltaïques d'une capacité globale de 80 MW sont en construction au Burkina Faso. Un accord de production est contracté avec les producteurs indépendants d'électricité. Les centrales, d'une puissance variante entre 10 et 30 MW seront implantées dans les villes de Ouagadougou, Fada N'Gourma, Dori, Dédougou, et une dernière qui sera installée entre Bobo-Dioulasso et Orodara. La mise en

place de ces centrales entre dans le cadre du Programme national de développement économique et social (PNDES) et répond au besoin du gouvernement de faire face au problème énergétique que rencontre le Burkina Faso ces dernières années.

<http://www.agenceecofin.com/solaire/1905-38233-burkina-faso-5-centrales-solaires-d-une-capacite-totale-de-80-mw-bientot-mises-en-place>

Les Journées de l'Entrepreneuriat Burkinabè se penchent sur les filières émergentes



La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso a organisé, le 25 mai 2016, une conférence de presse pour annoncer la tenue de la 11^e édition des Journées de l'Entrepreneuriat Burkinabè (JEB). Au total, mille neuf cent vingt-cinq (1925) inscrits ont été enregistrés dont six cent quatre-vingt-treize (693) pour la Compétition des Plans d'Affaires, avec plus de deux cent millions (200 000 000) de Franc CFA mobilisés pour primer les meilleurs projets et financer leur

démarrage. Si l'ensemble de ces projets venait à être mis en œuvre, ils permettraient la création d'au moins six mille trois cent soixante-trois (6363) emplois. Au titre des innovations, l'édition 2016 connaîtra la mise en place d'une vitrine des lauréats JEB, l'ouverture d'un guichet pour les formalités de création d'entreprise en 24 heures, ainsi qu'un espace dénommé « Test entrepreneur » pour permettre aux porteurs de projets et participants d'évaluer leur capacité entrepreneuriale.

<http://lefaso.net/spip.php?article71389>

<http://www.digicomfaso.info/2016/05/journees-de-entrepreneuriat-burkinabe-les-femmes-et-les-jeunes-a-lhonneur/>

La BID finance les projets hydro-agricoles avec plus de 57 milliards de FCFA



Le Ministre de l'Économie et des Finances a procédé, lors de la 41^{ème} session du Conseil des Gouverneurs de la Banque Islamique de Développement (BID), à des signatures d'accords de financement de projets hydro-agricoles. Au nombre de trois, ces conventions ont un montant de plus de 57, 8 milliards de FCFA. Le premier accord, estimé à plus de 11 milliards, porte sur le projet de développement agricole de Pensa et de Liptougou dont l'objectif principal est

la valorisation des barrages de ces localités, à travers la réalisation et la mise en valeur de 520 ha de périmètres irrigués. Le second portant sur le projet de développement de Soum est d'un montant de plus de 17 milliards. Il va permettre d'aménager plus de 640 ha, d'apporter un appui conseil aux producteurs, de réaliser des infrastructures de conservation et de stockage et de réaliser des infrastructures sociales de base (CSPS, écoles, forages). Le troisième accord, estimé à plus de 29 milliards, est relatif à la construction de la route Guiba-Garengo.

<http://lefaso.net/spip.php?article71259>

La Minoterie du Faso reprend bientôt de service



Suite à une mesure gouvernementale de réhabiliter la Minoterie du Faso, l'usine devrait reprendre ses activités en juin prochain. Avec un capital de 1,7 milliard de FCFA et une capacité de production annuelle d'environ 48 000 tonnes de farine de blé, elle devra dispenser le pays des importations qui lui coûtent entre 10 et 15 milliards. Pour sa réhabilitation, La compagnie a dû enregistrer un financement de 2,5 milliards. La Minofa, créée en 2013 suite à la liquidation des Grands Moulins du Burkina (GMB) et de la Société Nouvelle des Grands Moulins du Burkina (SN-GMB), nécessitera encore un financement de 2 milliards, pour un fonctionnement optimal.

<http://www.agenceecofin.com/industrie/1905-38237-burkina-faso-la-resurrection-de-la-minofa-est-presque-achevee>

Le Burkina Faso va émettre 40 milliards FCFA de bons de trésor jusqu'en novembre 2016



L'agence régionale ouest-africaine de planification de la dette UMOA-Titres a annoncé dans un communiqué que le Burkina Faso va émettre des bons de trésor d'un montant de 40 milliards de francs CFA sur le marché de l'UEMOA. L'émission prévue le 19 mai arrivera à échéance le 17 novembre 2016. Ces bons de trésor auront des taux d'intérêt multiples et seront proposés aux investisseurs des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en unités d'un million de francs CFA lors d'une adjudication organisée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

<http://www.agenceecofin.com/gestion-publique/1605-38132-le-burkina-faso-va-emettre-des-bons-de-tresor-pour-40-milliards-fcfa-sur-le-marche-de-l-uemoa>

Les banquiers accompagnent l'allègement des conditions de création des SARL au Burkina



Le gouvernement burkinabè a adopté, le 03 mai 2016, un décret autorisant la libre fixation du capital avec une part sociale minimale de 5000F pour la création des Sociétés à responsabilité limitée (SARL). Une mesure qui vise à encourager les couches sociales, à revenus modestes, à créer des entreprises formelles viables, et ainsi participer à l'animation de la vie économique. Pour permettre une large diffusion de cette information, la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso a rencontré, le 17 mai 2016, les acteurs du secteur bancaire pour échanger de la mise en

œuvre du décret par l'allègement des procédures de création d'entreprise en vue d'améliorer le climat des affaires.

<http://lefaso.net/spip.php?article71209>

<http://www.sidwaya.bf/m-11409-les-banquiers-sensibilises-a-la-baisse-du-capital-des-sarl.html>

Le ministère du commerce contrôle les prix des produits de grande consommation



En prélude au mois de Ramadan, la Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes a procédé, le 25 mai 2016, au contrôle des prix des produits de grande consommation dans les super-marchés et les boutiques de Ouagadougou. L'objectif est de s'assurer du respect de la réglementation en matière de prix, de facturation, de l'information du consommateur et de la qualité. Cela a donc consisté à vérifier le respect des marges et prix fixés par l'Etat, l'indication

du prix de vente maximum autorisé par les grossistes, les règles relatives à la facturation, à la publication des prix. Les produits concernés sont entre autres, le riz, l'huile alimentaire, le sucre, le lait, le savon, la farine et le gaz butane. Au cours de la visite, des cas d'irrégularité ont été observés dans certaines boutiques. Les opérateurs économiques non conformes seront soumis à des sanctions pouvant aller jusqu'à 5.000.000 FCFA d'amende.

<http://lefaso.net/spip.php?article71411>

Le Salon des mines (SEMICA) interpelle les sociétés minières sur leurs responsabilités



Ouagadougou a abrité, du 26 au 28 mai 2016, la 5^e édition du Salon international de l'énergie, des mines et des carrières (SEMICA). Placé sous le thème "Transition énergétique et Responsabilité sociale des entreprises dans l'exploitation minière en Afrique", cette rencontre internationale se veut un cadre d'échanges avec les différents

acteurs. Le SEMICA 2016 a réuni environ 3000 participants nationaux et internationaux désirant faire des affaires ou promouvoir leurs produits.

<http://lefaso.net/spip.php?article71414>

<http://www.ecodufaso.com/semica-2016-la-transition-energetique-et-la-rse-au-coeur-de-la-5eme-edition/>

La CEDEAO accentue l'information sur le Schéma de libéralisation des échanges



La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a procédé, du 23 au 27 mai 2016, à la formation des formateurs des Etats francophones sur le Schéma de libéralisation des échanges économiques (SLE). Il s'agit de contribuer à lever les obstacles à l'application effective des textes communautaires de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, des capitaux et des services. Pour les responsables de l'organisation, l'objectif de

cette formation est de disposer dans chaque Etat membre de relais qui comprennent le schéma pour informer et former les opérateurs économiques sur le Libre-échange dans la zone afin de lever les obstacles au commerce intracommunautaire et pour le rayonnement de l'intégration dans la sous-région. La mise en œuvre effective et diligente du SLE devrait fortement contribuer à l'atteinte du troisième objectif spécifique de la politique industrielle commune de l'Afrique de l'ouest qui vise à accroître progressivement les échanges intracommunautaires en Afrique de l'ouest à 40% d'ici à 2030, avec une part de 50% de ces échanges portée par les biens manufacturés de la région et notamment l'énergie.

<http://lefaso.net/spip.php?article71358>

Le gouvernement prévoit électrifier 57 communes rurales de la région du Centre-nord



Le Ministre de l'énergie a annoncé l'électrification prochaine de 57 localités de la région du Centre-nord. Cette action intervient dans le cadre de la 3ème phase du programme d'électrification des chefs-lieux des communes rurales. Avec cette troisième phase, la totalité des chefs-lieux du pays, ainsi que les villages se trouvant dans un rayon de 5

km autour d'eux, auront accès à l'énergie. A travers cette politique, l'Etat Burkinabè entend résoudre le problème énergétique que rencontre le pays. Des dispositions sont également prises avec la SONABEL augmenter le taux de couverture sur toute l'étendue du territoire national. Le pays prévoit, dans ce cadre, de mettre en place des centrales solaires d'une capacité totale de 80 MW. Le taux d'électrification actuel du Burkina tourne autour de 20%.

<http://www.ecodufaso.com/57-localites-de-la-region-du-centre-nord-bientot-electrifiees/>

80 millions \$ de la Banque mondiale pour le développement du secteur hydraulique



L'annonce a été faite le 26 mai par le Directeur chargé de l'eau en Afrique de l'Ouest de la Banque mondiale, à l'issue d'une audience avec le ministre de l'Eau. D'un montant de de 80 millions \$, ce soutien vise à renforcer le secteur hydraulique urbain. Il permettra au Burkina Faso de mettre en œuvre sa politique de l'eau en vue d'assurer un accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement à toute la population.

<http://lefaso.net/spip.php?article71421>